



Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Le lundi 27 juin au matin un incendie a ravagé une maison d'habitation rue de Vannes et a détruit une grande partie du patrimoine et les souvenirs d'une famille de deux adultes et trois enfants. Aussitôt, un élan de solidarité s'est développé dans la commune. Dans un monde que l'on dit « individualiste », je suis très heureux de constater que notre population saintannoise est capable d'une grande générosité. C'est pourquoi aujourd'hui je tiens à remercier sincèrement les proches, les voisins, les artisans et commerçants, l'école et toutes les personnes qui de près ou de loin ont apporté leur soutien.

De cette tragédie je retiendrai deux enseignements : d'une part, la nécessité de faire contrôler votre installation électrique et d'autre part, je vous conseille fortement d'installer des détecteurs de fumée dans votre logement.

Afin d'améliorer le transport collectif, la municipalité (par l'intermédiaire du CCAS) a décidé de renouveler l'opération : « **le bus à 1 €** ». Comme les deux années précédentes, cette opération aura lieu durant les mois de juillet et août. Pour tous renseignements et achat de tickets, je vous invite à faire la démarche en mairie.

Le 11 juillet à 20h30 à l'Espace Camborne, j'aurai le plaisir de vous convier à une soirée sur le thème « les vieux métiers » avec la collaboration de l'office de tourisme de Sainte Anne d'Auray et monsieur KERINO Gaston.

Très bonnes vacances et bon été.

R. GASTINE

Agenda

3 juillet : Rando VTT et pédestre, au Motten, organisée par l'association Quent & moi

4 juillet : Balade nocturne, organisée par l'office du tourisme

10 juillet : Bric-à-brac de l'ASCSA Football

11 juillet : Soirée sur le thème « les vieux métiers », 20h30 à la salle polyvalente

24 juillet : 5^{ème} joutes du Loch à Auray (St Goustan)

25 juillet : Grand pardon de Ste Anne : veillée et procession aux flambeaux

26 juillet : Grand pardon de Ste Anne : procession et messe à partir de 10h30

27-28 août : Fête des galettes du Monde, au terrain du Motten

10 septembre : Forum des associations, salle omnisports

Travaux/Environnement/Urbanisme

Une exposition est installée pour le mois de juillet au cloître de la Basilique. Cette expo-photos a pour thème l'eau et le Loch. C'est une réalisation du Syndicat Mixte du Loch et du Sal et du Lycée de Kerplouz-Lasalle.

De plus, l'exposition « Il était une fois Sainte Anne... » est toujours visible au cloître.

Mardi 5 juillet à partir à 15h30, le jury communal du concours des maisons fleuries sillonnera les rues et quartiers de la commune. Cette année, la commune n'est pas inscrite au concours départemental mais nous continuons à renforcer la qualité des aménagements dans une logique de développement durable par des plantations pérennes sans un objectif de fleurissement outrancier en période estivale.

Bus à 1 euro pour tous les habitants de Sainte Anne d'Auray

A partir du 1^{er} juillet, des tickets de bus pour le réseau TIM seront disponibles en mairie au prix de 1 € pour les Saintannois, sur présentation d'un justificatif de domicile. Cette opération est menée par la commune de Sainte Anne d'Auray avec le Conseil Général et les transporteurs pour faciliter les déplacements durant la période estivale.

Sécurité routière

La commune va proposer en automne 2011 une information et un échange sur la sécurité routière des seniors avec la présence des acteurs de la sécurité routière : police, gendarmerie, auto-écoles,... club senior. Des informations vous seront apportées en temps utile.

Plan canicule

Toutes les personnes âgées, handicapées ou isolées peuvent s'inscrire à titre personnel en mairie afin d'organiser les mesures de prévention destinées à assurer la protection des personnes vulnérables.

Conseil Municipal du 17 juin 2011

Liste des délibérations du Conseil Municipal

- Ordre du jour : Election des délégués du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales
- Elus délégués : Jean-Michel Yannic, Jean-Baptiste Hary, Régine Fily, Roland Gastine et Marie-Pierre Hérou
- Elus suppléants : Frédéric Collec, Jean-Louis Lustrin, Philippe Le Ferrand.

Avertissement aux lecteurs : tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet (www.sainte-anne-auray.com), l'intégralité des comptes-rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Transports Interurbains du Morbihan : TIM 56

Du nouveau cet été sur la ligne TIM n 1

En complément du Tire-Bouchon entre Auray et Quiberon, la ligne TIM n 1 dessert notamment Vannes, Ste-Anne d'Auray, Auray, La Trinité-sur-Mer, Carnac et Plouharnel. **Deux améliorations sont apportées cet été.**

Extension pour desservir les Sables Blancs à Plouharnel (accès à la plage côté océan et connexion au Tire-Bouchon) et **renforcement** entre Plouharnel et Auray via Carnac, en créant un aller-retour supplémentaire en milieu de journée et un retour vers Auray vers 20h. Avec un choix de 10 allers-retours par jour et pour 2 € le voyage (1,5 € avec la carte TIM 10), profitez-en pour laisser la voiture à l'ombre et vous laisser transporter. Les horaires sont disponibles à la mairie, sur le www.morbihan.fr ou au 0810 10 10 56 (prix d'un appel local).



Chèque sport Bretagne

La Région Bretagne élargit son coup de pouce pour inciter les Bretons âgés de 16 à 19 ans, à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

La Région Bretagne veut inciter les jeunes à la pratique du sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un chèque sport de 15 € aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. L'effet stimulant ne se dément pas : 2 000 clubs sont partenaires et 27 000 demandes ont été effectuées en ligne cette saison. Fort de ce succès, le dispositif s'étend aux jeunes de 19 ans pour la saison 2011/2012 ! À partir de juin 2011, date de lancement de la nouvelle campagne, les jeunes nés en 1993, 1994, 1995 et 1996 peuvent ainsi demander leur réduction. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Et depuis un an, il est possible de bénéficier d'autant de chèques sport que d'activités pratiquées. Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site internet de la Région Bretagne, de remplir un formulaire d'inscription et d'imprimer son chèque. De quoi bouger sans se ruiner !

www.bretagne.fr/chequesport



Modifications de la collecte des déchets ménagers sur certains secteurs

Dans le cadre d'une mise en conformité avec la réglementation du travail, le syndicat Auray Belz Quiberon Pluvigner a travaillé sur les circuits de collecte de notre territoire avec le prestataire privé en charge de la collecte des déchets ménagers. Il s'avère que lors des tournées de collecte, le prestataire doit effectuer des marche-arrières avec le camion benne pour accéder à certains bacs. Or, la recommandation de la CRAM (R437), relative à la collecte des déchets ménagers et assimilés, préconise la suppression du recours à la marche-arrière, qui constitue un mode de fonctionnement anormal. En effet, la réalisation d'une marche-arrière induit des risques, notamment pour les équipiers de collecte, les usagers,... Les seules marche-arrières autorisées sont celles effectuées dans le cadre d'une manœuvre et sur une longueur équivalente à celle du camion. C'est pourquoi les circuits de collecte ont été revus sur certains secteurs de la commune. Plusieurs solutions ont été étudiées (aménagement fait par la commune pour faciliter la manœuvre du camion, déplacement du point de collecte, regroupement des bacs lors de la collecte,...). Les riverains concernés ont reçu ou vont recevoir un courrier et une visite de l'élu ayant travaillé sur ce point, accompagné de l'ambassadrice du tri du syndicat.

Pour rappel : le bac à collecter doit être présenté sur la voie publique la veille du jour de collecte et rentré après passage de la benne.

Accueil Emplois Services



⇒ Vous êtes une entreprise et vous avez besoin de personnel

L'association Accueil Emplois Services vous propose :

➤ la mise à disposition de personnel local pour vos besoins réguliers et ponctuels :

- surcroît d'activité, besoins saisonniers, délais à respecter, absence de personnel (congé, maladie)
- en préalable à une création d'emploi, en attente d'un contrat aidé
- en réponse à un appel d'offres public (clause d'insertion...)

➤ son aide au recrutement :

- analyse de vos besoins par notre conseillère locale
- recherche de candidats adaptés à votre demande, proposition de candidatures
- accompagnement et suivi jusqu'à la prise de poste

➤ son conseil et son réseau de partenaires

Pour vous informer sur les différents contrats de travail, sur les aides à l'embauche, pour diffuser vos offres d'emploi.

⇒ Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'aide dans votre quotidien

Nous vous proposons du personnel de proximité. Pour des interventions ponctuelles ou régulières :

Ménage, repassage, jardinage, garde d'enfants (plus de 3 ans), aide au déménagement, petit bricolage.

Tous nos services sont mis gratuitement à votre disposition.

Nous sommes l'employeur : nous prenons en charge l'ensemble des démarches administratives relatives à l'emploi d'un salarié.

Association Accueil Emplois Services - Le Gumenen - Bâtiment i Bis - 56400 Auray

☎ 02 97 29 06 02 - auray.emplois@orange.fr

Concours Photos : 15 juin au 15 septembre 2011

Suite à la sélection du jury, douze photos sont affichées rue de Vannes depuis le 13 juin et jusqu'au 15 septembre. Si vous souhaitez désigner les lauréats du concours, des bulletins de vote sont à votre disposition en mairie, à l'office de tourisme ou à télécharger sur le site internet : www.sainte-anne-auray.com. Ces bulletins sont à déposer dans 2 urnes mises à votre disposition à la mairie ainsi qu'à l'office de tourisme. Un seul vote par personne sera retenu. La clôture des votes est fixée au 15 septembre.



Nouveau commerçant

Boulangerie : Pains en folie



Depuis début juin, Baptiste Guillevic, 28 ans, a repris la boulangerie de M et Mme Mevel rue de Vannes. Il a travaillé au début de sa carrière dans deux boulangeries à Landévant et Ploemel. Ensuite, direction Amiens dans 2 grosses structures comme second et responsable de production. Il souhaitait revenir dans la région et a cherché pendant un an avant de trouver une boulangerie qui corresponde à ses attentes. Il propose une large gamme de pains spéciaux comme la baguette cornue, la baguette écureuil, le pain au lin etc, ainsi que des viennoiseries faites maison. Une gamme de pains bio va voir le jour prochainement. La boulangerie est ouverte du lundi au samedi de 6h45 à 19h30, le dimanche de 6h45 à 13h30. Fermé le mercredi. Téléphone : 02.97.57.60.87

Fête de la Musique

La fête de la Musique s'est déroulée le 24 juin. Une scène dans le parc Camborne, l'autre sur la place Joseph Le Barh. Un nombreux public a pu assister à des prestations diverses : ateliers de danse "de la tête aux pieds", le bagad de Pluneret, Tredan (musique bretonne), des lycéens Saintannois (rock). Le groupe Matiz-Metisse (photo ci-contre) a pris la suite pour un concert d'une heure trente de belle facture. Musique du monde, reggae au répertoire de ce groupe et de Cindy, chanteuse auteur compositeur. Tchik It Up, groupe composé de Saintannois a clôturé la soirée en distillant sa musique ska festive et rythmée. Merci à tous pour cette soirée et en particulier à Kevin Forget qui a assuré la sonorisation de cette manifestation.



La vie de la commune en images

26 mai : Marché du terroir et de la gastronomie



18 juin : Inauguration Espace Camborne



19 juin : Kermesse de l'école Ste Anne



25 juin : Kermesse de l'école du Cheval Blanc



Correspondant de quartier : appel à candidature

Monsieur Nicolas Hémery, représentant du quartier n5, Chemin de Kerdeliou/les Primevères/Rue de la Croix Nicolazic/Malachappe/rue de Gaulle (croisement de la rue JP Calloc'h vers Pluneret) déménage de la commune et de ce fait ne peut plus occuper son poste de représentant de quartier. Un rappel sur son rôle : nous souhaitons intégrer dans l'élaboration de nos projets, les réflexions et les suggestions des habitants de notre commune. Il vous est donc proposé de participer aux débats par le biais de ce rôle de représentant de quartier et d'assurer le relais entre la municipalité et chaque citoyen de la commune. Si vous souhaitez assurer le remplacement de Monsieur Hémery, il suffit de déposer votre candidature à l'attention de la Commission Communication par courrier, par mail : com-asso@sainte-anne-auray.com pour rejoindre Mme Marie-Thérèse Auvray (quartier 1), Monsieur Erwan Thomas (quartier 2), Monsieur Jean-Pierre Jamet (quartier 3) et Monsieur Pierre Vilaud (quartier 4).

Etat-civil

Naissances : 10 mai 2011 : Margaux LEGRAND, 13 mai : Baptiste LE CHEVILLER, 1^{er} juin : Ewen BEGUIN, 5 juin : Louise HARNOIS, 21 juin : Liam LE LABOUSSE

Mariage : 7 mai 2011 : Arnaud GENIN et Mariane LE NEILLON

Décès : 14 mai 2011 : Simone JUHEL, 18 mai : Léonie GUILLEMET veuve GUILLEMOT, 26 mai : Victoire HURAUULT, 19 juin : Monique HAUGOMAT épouse COLAS

Numéros Utiles

Mairie: tél: 02.97.57.63.91, fax: 02.97.57.72.33, www.sainte-anne-auray.com, contact@sainte-anne-auray.com

Santé: Cabinet médical: 02.97.57.57.18, Pompiers: 18, Police: 17, Samu :15, Cabinet infirmier: 02.97.57.65.40, Pharmacie: 02.97.57.63.05, Dentiste: 02.97.57.66.52, Orthophoniste: 02.97.58.37.64, Kinés: 02.97.57.64.83, Ostéopathe: 06.15.58.75.05, Centre anti-poison: 02.99.59.22.22

Divers: La Poste: 02.97.57.64.92, Office de tourisme: 02.97.24.34.94, Correspondant de presse: Ouest France: 06.84.07.84.71, Le Télégramme: 06.62.08.54.46

Directeur de la publication: Roland Gastine, Maire de Sainte Anne d'Auray

Membres de la rédaction: Christian Troboa, Valérie Jégousse, Françoise Larvoir, Philippe Robin, Jean-Baptiste Hary, Cédric Le Ret, Philippe Le Ferrand, Jean-Louis Lustrin